

Au mois d'août 1909, le Dr John Seath fut chargé par le "ministre de l'Education" d'étudier les institutions techniques de l'Europe et des Etats-Unis, afin d'élaborer un système élémentaire d'enseignement technique pour la province d'Ontario. Un intéressant rapport était soumis en décembre 1910. (1)

Le gouvernement canadien se décidait enfin à agir. Le 13 décembre 1909, l'honorable Mackenzie-King demandait aux premiers ministres des diverses provinces—qui seules ont juridiction en matière d'éducation—d'approuver l'institution par le gouvernement fédéral d'une commission appelée à recueillir des renseignements qui seraient ensuite mis à la disposition des provinces, épargnant ainsi une multiplication de travail, de frais ; et assurant une enquête plus étendue. Muni de leur assentiment, le ministre du Travail produisit le 28 mai 1910 un factum démontrant l'importance de l'efficacité du travail industriel dans l'édification du Canada et l'avancement du commerce. Adopter les meilleures méthodes d'enseignement technique était, de l'avis général, le plus sûr moyen d'atteindre ce résultat.

Le 1er juin 1910 était approuvé le rapport du Conseil privé créant une "commission royale" chargée de rechercher : quelles institutions donnaient au Canada l'enseignement technique et industriel, quelles institutions similaires il conviendrait d'établir et quelles étaient les méthodes d'enseignement technique en usage dans les pays les mieux organisés. Sept membres, auxquels on adjoignit comme secré-

(1) (*Education for Industry* — Proposes, 1911.)